

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada
et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth,
Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de Nous rencontrer aussitôt que faire se pourra avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement:

NOUS FAISONS CONNAÎTRE Notre volonté et plaisir royal de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons aujourd'hui même donné des ordres en vue de l'émission de Nos BREFS en due forme pour la convocation d'un PARLEMENT au Canada, lesquels Brefs porteront la date du douzième jour d'avril 1957 et seront rapportables le huitième jour d'août 1957.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce douzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN

DIEU SAUVE LA REINE